

## SÉANCE DU 25 MAI 2020

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 19 mai 2020**

L'an deux mille vingt le 25 mai à 18 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert de Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON, Maire sortant, pour l'installation du Conseil Municipal.

### Présents :

Sabine AGGOUN, Jean-Louis ARCARAZ, Daniel BEAUFILS, Marie-Sophie BERNADEAU, Karine BERRUEL, Philippe BUISSON, Sandy CHAUVEAU, Marie-Antoinette DALLAIS, Christophe DARDENNE, Valdo DUCLOS, Julie DUMONT, Michel GALAND, Christophe GIGOT, Régis GRELOT, Bénédicte GUICHON, Bilal HALHOUL, Juliette HEURTEBIS, Gabi HÖPER, Monique JULIEN, Laurent KERMABON, Marie-Noëlle LAVIE, Jean-Philippe LE GAL, Antoine LE NY, Jean-François LE STRAT, Gonzague MALHERBE, Thierry MARTY, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU, Anne-Marie PRIEGNITZ, Christophe-Luc ROBIN, Laurence ROUÈDE, Baptiste ROUSSEAU, Esther SCHREIBER, Agnès SEJOURNET, Denis SIRDEY.

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été désigné comme secrétaire de séance  
-----

### DIRECTION GENERALE DES SERVICES

#### PROCÈS VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Sur convocation de Monsieur Philippe Buisson, Maire sortant,

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-7 et L.2122-8,

Vu l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales relatif à la nomination du secrétaire de séance,

Vu les résultats de l'élection municipale du 15 mars 2020,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe Buisson.


Le Conseil Municipal nomme pour secrétaire de séance Monsieur Antoine LE NY.

Monsieur	BUISSON	Philippe
Madame	ROUÈDE	Laurence
Monsieur	LE GAL	Jean-Philippe
Madame	PRIEGNITZ	Anne-Marie
Monsieur	ROBIN	Christophe-Luc
Madame	SEJOURNET	Agnès
Monsieur	ARCARAZ	Jean-Louis
Madame	CHAUVEAU	Sandy
Monsieur	MARTY	Thierry
Madame	DUMONT	Julie
Monsieur	ROUSSEAU	Baptiste
Madame	BERNADEAU	Marie-Sophie
Monsieur	SIRDEY	Denis
Madame	HÖPER	Gabi
Monsieur	KERMABON	Laurent
Madame	LAVIE	Marie-Noëlle
Monsieur	DUCLOS	Valdo
Madame	JULIEN	Monique
Monsieur	LE STRAT	Jean-François
Madame	SCHREIBER	Esther
Monsieur	GALAND	Michel
Madame	BERRUEL	Karine
Monsieur	HALHOUL	Bilal
Madame	AGGOUN	Sabine
Monsieur	BEAUFILS	Daniel
Madame	GUICHON	Bénédicte
Monsieur	GRELOT	Régis
Madame	HEURTEBIS	Juliette
Monsieur	LE NY	Antoine
Monsieur	POUVREAU	Charles
Madame	NOMDEDEU	Edwige
Monsieur	DARDENNE	Christophe
Monsieur	MALHERBE	Gonzague
Madame	DALLAIS	Marie-Antoinette
Monsieur	GIGOT	Christophe

35 élus sont installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Le Maire sortant déclare installé le Conseil Municipal de la Ville de Libourne


Monsieur Michel GALAND, doyen d'âge prend la présidence de la séance.

Envoyé en préfecture le 26/05/2020  
Reçu en préfecture le 26/05/2020  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20200525-PVCM25\_05\_2020-AU

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne



Envoyé en préfecture le 26/05/2020

Reçu en préfecture le 26/05/2020

Affiché le



ID : 033-213302433-20200525-PVCM25\_05\_2020-AU